



PENIBILITE AU TRAVAIL

FORMATION 2017

Public :

Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)

Intervenant :

Ergonome

Durée

1.5 jours

Lieu

ASTI
2A Avenue de l'Escadrille Normandie-Niemen
31700 - Blagnac

Des sessions peuvent être organisées à la demande au sein du service pour des groupes de 4 personnes minimum.

Tarif 2017

1 500 € HT / jour pour un groupe de 4 à 10 personnes
490€ HT/stagiaire.

Dates

Nous consulter

Contact

Secrétariat : 05 34 63 84 31

Programme

- Les dispositifs réglementaires qui encadrent la pénibilité
- Les obligations des entreprises
- Les concepts (pénibilité, usure professionnelle, vieillissement au et par le travail...) et les modèles sous-jacents
- Se doter d'outils pour l'action en milieu de travail
- Repères pour conseiller l'entreprise dans ses obligations réglementaires et la démarche à engager.